

ECHOS DE LA FÉDÉ

Magazine de la Fédération du BTP 13

LA FÉDÉ AGIT

Travail illégal

■
Les 24h du Bâtiment

■
Femmes !

LA FÉDÉ INFORME

Loi "LME"...

■
Intempéries

■
Les mailles de
l'apprentissage



N°5 - JANVIER-FÉVRIER 2009 - BIMESTRIEL



édito

Rappelons nous...



Il y a un an, en faisant simple, la préoccupation collective concernait quasi exclusivement le développement durable. Les enjeux étaient certes ceux de notre planète mais avec un horizon encore lointain, en tout cas à plusieurs années. Et regardez comme l'économie est étrange !

L'année dernière, nous avons des gros soucis : une parité Euro-Dollars défavorable, des matières premières au plus haut, du pétrole à 140 dollars, une forte pression inflationniste et pourtant nous étions confiants dans l'avenir. Chacun avait du carnet de commande, des perspectives.

Et patatras ! Septembre noir aux USA ! Sauve qui peut... la crise internationale !

Aujourd'hui tous ces paramètres : le dollar, les matières premières, le pétrole, l'inflation sont revenus dans des zones normales, acceptables, et pourtant le monde entier n'a jamais été aussi inquiet.

Le capitalisme est en jeu comme si la survie de tous en dépendait. Et pas à 50 ou 100 ans mais bel et bien à quelques semaines ou quelques mois tout au plus.

Notre département, comme souvent, pour ne pas dire toujours résiste mieux que les autres à la crise. Tous les analystes le disent. Partout nous sommes parmi les meilleurs, en terme d'activité, en terme d'emploi, en terme de développement, en terme de capacités. Il faut donc profiter de cet avantage et ne pas le dilapider.

C'est pourquoi j'en appelle à tous et notamment à mes confrères artisans et entrepreneurs. Quant les vents mauvais soufflent sur nos métiers, il faut savoir rester lucides. Quant le vent est mauvais, il faut faire preuve d'imagination.

Et si le marché ne vient pas à nous, nous devons aller à lui. Nous allons devoir retoucher nos manches et faire preuve de détermination. Le Grenelle de l'environnement offrira des opportunités, les PPP et BEA sont à notre portée, la réhabilitation offre de nombreuses perspectives...

Bref, pour nos entreprises il ne faut pas que 2009 soit l'année du sang, de la sueur et des larmes. 2009 doit être au contraire l'année du cran, de la détermination et de l'imagination. ■

René Nostriano
Président de la Fédération

sommaire

Les rendez-vous de la Fédé

- p 2-3
- La parole à Eric Tromeur
- Agenda

La Fédé agit

- p 4-5
- Travail illégal
- Les 24h du Bâtiment
- Jouer collectif !
- Femmes !

La Fédé informe

- p 6-7
- Loi "LME"...
- Intempéries
- A fond la caisse !
- Les mailles de l'apprentissage
- Le train de l'emploi

Détente

- p 7-8
- Le Saviez-vous ?
- Sudoku
- Mot caché
- Résultats Sudoku novembre - décembre

Magazine bimestriel édité par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône

344, bd Michelet - 13009 Marseille - Tél : 04 91 23 26 23 - Fax : 04 91 77 17 23 - www.btp13.com

Directeur de la Publication : Philippe MEIFFREN • Directeur de la Rédaction : Julie VERRIERE • Comité de lecture du numéro : Olivier BIZOT - Philippe DEVEAU • Rédaction : Joëlle ARNALDI - Sophie CREMIEUX - Christophe DO - Ariane DUPUCH - Philippe GRIMALDI - Patrick MINDONNET - Candice SIMON - Annie ZEVACO • Réalisation : www.inapolegraphique.com

Illustrations et photos : Fotolia - Fédération du BTP 13 - FFB
Tirage : 3000 exemplaires - Imprimé sur papier ecolabellisé



la parole à...

Eric Tromeur
Directeur de l'URSSAF



Grande famille

En 2008, la Fédération Française du Bâtiment, votre fédération, a rassemblé 1000 adhérents de plus.

Aujourd'hui vous êtes 57 000 entreprises adhérentes, dont 42 000 de taille artisanale à être représentées et défendues par la FFB.

A l'échelle de notre département, ce sont plus de 150 adhérents nouveaux qui nous ont rejoint l'an dernier, portant le nombre d'entreprises adhérentes à 750. Merci de votre confiance. C'est dans l'union qu'on trouve la force. Vous pouvez compter sur nous.

C'est un partenariat important pour la profession et d'une manière générale, pour notre économie locale, dans lequel se sont récemment engagés René NOSTRIANO et la Fédération du BTP 13 auprès de l'Urssaf de Marseille. Son objet : lutter activement contre le travail illégal.

Je ne peux que me réjouir de l'association avec les représentants du secteur plus gros producteur d'emplois de notre département, qui se responsabilise et marginalise aujourd'hui la frange de ses effectifs tentée d'avoir recours au travail au noir : nos actions conjuguées vont offrir aux donneurs d'ordres et chefs d'entreprises une sécurité nouvelle dans l'exercice d'une profession fragilisée.

Sans avoir attendu la crise financière, l'Urssaf, inspirée par la recherche du juste équilibre entre l'efficacité de sa mission de recouvrement et l'accompagnement des entreprises, a développé une politique d'enrichissement constant de ses services. Cette proximité avec nos publics vient de se traduire par la mise en place d'un dispositif de médiation sociale.

Etre plus proche des entreprises et poursuivre le dialogue avec elles : voilà l'un des engagements de l'Urssaf pour 2009. ■



agenda

- **10 février**
Assemblée générale de la Chambre Syndicale de Charpente, Menuiserie et Parquets
Réunion du Groupe Femmes du BTP 13
- **11 février**
Réunion de l'Union des Syndicats d'Entreprises de Second Œuvre (USES)
- **12 février**
Bureau du Syndicat des Entreprises d'Aménagement, Peinture et Finitions
- **13 février**
Formation "rappel et perfectionnement payé"
- **17 février**
Commission territoriale de la FBTP 13 de Martigues, Istres, Golfe de Fos (sous réserve)
Commission territoriale de la FBTP 13 du pays salonnais
- **19 février**
Bureau du SMTP
Forum Emploi en Arles
- **20 février**
Assemblée Générale de la Chambre Syndicale de l'Équipement Électrique
- **25 février**
Commission territoriale de la FBTP 13 du pays d'Aix en Provence
- **02 mars**
Commission territoriale de la FBTP 13 du pays d'Arles
- **06 mars**
Réunion du Syndicat de l'Étanchéité
- **12 mars**
Bureau de la FBTP 13
- **19 mars**
Bureau du Syndicat des Entreprises d'Aménagement, Peinture et Finitions
- **25 mars**
Commission territoriale de la FBTP 13 du pays d'Aix en Provence
- **26 mars**
Bureau du SMTP

Pour plus d'infos sur les horaires et les lieux de ces grands rendez-vous, contactez Joëlle Arnaldi au 04 91 23 26 41 ou sur arnaldij@d13.ffbatiment.fr

En place !

Elus le 23 décembre dernier sur la liste UNION POUR LE DROIT DES EMPLOYEURS, les conseillers prud'hommes issus du BTP sont :

En Arles : David Gauzargues et Jérôme Isoard. **A Marseille :** Paolo De Vecchi, Pascal Paverani, Jean-Pierre Vuillemot et Jean Jacques Willocq. **A Aix-en-Provence :** Michel Barthelemy, Jacques Muckensturm et Thomas Rodriguez. **A Martigues :** Karine Boisdon, Joëlle Cervantes, Jean Luc Di Maria et Patrice Pesme. Remercions les pour leur engagement et le temps qu'ils consacrent à ce mandat professionnel très prenant. N'oublions pas cependant qu'au titre de l'adage, "un mauvais accord vaut mieux qu'un bon procès", il est préférable de s'engager dans la négociation dès l'amorce d'un conflit social plutôt que de recourir à la voie judiciaire.

Le Service Social de la Fédération du BTP 13 est à la disposition de ses adhérents pour les conseiller au mieux de leurs intérêts. ■

Contact *Philippe Grimaldi*
04 42 23 52 19 -
grimaldip@d13.ffbatiment.fr

100 minutes pour la vie

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'OPPBTP organise cette campagne de communication et de prévention et nous l'avons assuré de notre soutien. En 2009, une nouvelle formule est proposée plus pédagogique et plus conviviale. Les salariés et chefs d'entreprises sont invités, durant 100 minutes, à participer à des événements de sensibilisation à la prévention des risques professionnels sous la forme d'une émission de TV interactive.

Les thèmes abordés sont : les équipements de protection individuelle (EPI), les troubles musculo-squelettiques (TMS), les chutes de hauteur, les addictions et les risques routiers. Rendez-vous les vendredis (matin et après-midi) 6, 13 et 20 février au CFA BTP de Marseille ou 27 février au Château de Cadarache à St Paul lès Durance. ■ Pour en savoir plus et vous inscrire : 0 820 09 10 12 (n° Indigo - 0,118 € TTC la minute) ou www.100minutespourlavie.fr

LOBBY

Travail illégal La FBTP 13 moteur de la lutte



Le travail illégal est synonyme de concurrence déloyale – de sous-traitance occulte – d'atteinte à l'image de la Profession – de non protection des particuliers – de mauvaise qualité – de situation sociale précaire – de multiplication des accidents – d'évasion des recettes fiscales et sociales – d'immigration clandestine ...

C'est pour cela que la Fédération du BTP 13 s'est engagée depuis plus de 20 ans dans la lutte contre le travail illégal. Un combat permanent qui a commencé en 1989 par la création et la mise en place du Badge d'Indentification Professionnel (le BIP).

Alors diffusé aux salariés des seules entreprises adhérentes, il a fait l'objet d'une convention d'utilisation avec le CG 13, 1^{er} donneur d'ordre du département. Forte de cette expérience et afin d'étendre ce principe à tous les salariés de la Profession, la FBTP 13 a confié à la Caisse des Congés Payés du BTP des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse la conception et la gestion de la Carte d'Indentification Professionnelle des Salariés du BTP. Aujourd'hui près de 45 000 CIPS sont en circulation dans le 13 et cette initiative est désormais étendue au niveau national. En 2008, la FBTP 13 a franchi un

pas de plus en demandant à l'URSSAF de faire apparaître le nombre de salariés des entreprises sur les attestations qu'elle délivre tant aux maîtres d'ouvrages qu'aux entreprises susceptibles de sous-traiter tout ou partie de leur marché de travaux. Une information qui rend officiels et publics les effectifs déclarés des entreprises.

Cette demande a débouché sur la signature d'une "convention départementale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal" conclue avec l'URSSAF le 22 janvier dernier.

Si la FBTP 13 a réaffirmé sa volonté de se porter partie civile dans les affaires de travail illégal, la lutte contre le travail illégal peut revêtir d'autres formes. Ainsi le maintien de la TVA à 5.5% au-delà de 2010 est une disposition qui concourt de manière sensible à juguler le travail dissimulé et la concurrence déloyale. Qu'on se le dise... ■

Les 24h du Bâtiment le rendez-vous

Avant il y avait les grandes conventions de la FFB, tous les 3 ans et puis en 2006 il y a eu "les 24h du Bâtiment". Mêmes objectifs : rassembler à nouveau les élus et les adhérents de notre organisation professionnelle et démontrer la force et les ressources de notre Profession. Mais style différent et quel succès... vous qui y étiez, vous n'avez pas pu oublier !

Forte de cette 1^{ère} réussite et récompensée à Cannes par le Trophée de l'Événement la FFB renouvelle l'exploit et invite tous ceux que le monde du Bâtiment passionne, intéresse ou simplement attire les 11 et 12 juin à Paris Bercy...

Alors, chefs d'entreprise et artisans de tous les corps d'état de la Profession, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, responsables politiques, acteurs de la filière, industriels, architectes, bureaux

d'études, économistes, ingénieurs, banques, assureurs, organismes de formation, partenaires et fournisseurs de la Profession... où serez vous les 11 et 12 juin prochains ?

En 2009, la FFB voit deux fois plus grand et vous attend pour deux fois 24 heures qui seront l'occasion de revenir à la source de nos traditions : la convivialité, le plaisir de partager les émotions, les réalisations. L'occasion aussi de débattre de l'actualité des techniques et des compétences des hommes qui sont au

coeur de la profession.

L'occasion, enfin, d'affirmer les projets et les valeurs qui nous rassemblent.

Retrouver la présentation complète et le programme détaillé des 24 Heures du Bâtiment sur www.24heuresdubatiment.fr ■

Adhérents de la Fédération du BTP 13 pour connaître les propositions de séjours à prix négociés contactez Annie Zevaco au 04 91 23 26 43 ou sur zevaco@d13.ffbatiment.fr





En mars à Marseille - Forum RSE PACA

Les Trophées RSE PACA récompensent les initiatives, petites et grandes, sociales, environnementales, territoriales qui s'intègrent à une stratégie d'entreprise tournée vers le développement durable. C'est au Parc Chanot à Marseille que se déroulera le 12 mars 2009, la 4^{ème} remise des Trophées

Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Le 13 mars, un forum ouvert au public permettra d'assister aux échanges entre acteurs et à la présentation d'initiatives dans tous les secteurs de l'économie. Jean Pierre RICHARD – Vice Président de la Fédération du BTP13 – participera à l'atelier

“BTP et Environnement durable” et présentera les projets émergents dans le bâtiment. ■

En savoir plus visitez www.rsepaca.com ou contactez Annie Zevaco au 04 91 23 26 43 ou sur zevacoaa@d13.ffbatiment.fr

Jouer collectif !

La Fédération du BTP 13 était bien entendu présente à Batimed, 1^{er} grand salon des professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics du Sud-Est, pour fédérer et représenter les chefs d'entreprise et artisans du département. Installée sur une plateforme de 36m² à l'entrée du Hall 3, la Fédération du BTP 13 a accueilli plusieurs centaines de visiteurs invités pour le salon mais aussi pour participer aux importantes animations assurées par la FBTP 13. Au programme : conférence de presse sur la conjoncture et les grandes orientations 2009, signature de la “convention départementale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal”, Conseil d'Administration du SMTP,



Assemblée Générale Extraordinaire de la FBTP 13, présentation du plan de soutien au PME et “last but not least” présentation des vœux.

En effet, vous étiez près de 600 à participer aux vœux de la Fédération du BTP 13 qui se sont

déroulés le 22 janvier lors de la nocturne de Batimed. 600 personnes, chefs d'entreprises et artisans, élus, partenaires de la Profession réunies autour du Président René Nostriano dont le mot d'ordre a été “Jouer collectif” ! ... ■

Femmes !

Elles sont chefs d'entreprises, conjointes ou collaboratrices. Au sein de la Fédération du BTP13, elles ont formé un groupe de travail spécifique pour parler entre femmes de problèmes... non exclusivement féminins.

L'objectif est d'y produire réflexions et actions servant l'intérêt général de toutes les entreprises du bâtiment, mais leur regard féminin et leur expérience de professionnelle du bâtiment contribuent à rendre l'approche du domaine traitée plus originale et dès lors plus complète. Décès du chef d'entreprise, transmission et mutations dans les entreprises familiales, statut du conjoint... sont quelques uns des thèmes sur lesquels elles plancheront en 2009. En plus, bien sur, le groupe Femmes s'implique régulièrement dans des actions en faveur de l'ouverture du BTP aux femmes et s'engage, à l'occasion de la prochaine “journée internationale de la femme”, dans le “marrainage” de jeunes filles actuel-



lement en formation dans les CFA BTP de notre département. Une initiative importante qui permettra, dans la conjoncture actuelle, de tenir la promesse de notre Profession faite à ces jeunes, d'être accueillies et de trouver emploi et possibilité de carrière dans le Bâtiment.

En janvier dernier, ce groupe Femmes s'est doté d'un nouveau chef de file en la personne de Maryvonne Balme, gérante de l'entreprise MATRAD.

Maryvonne Balme succède ainsi à Bernadette Jauffret de l'entreprise CALVIN Frères, qui, elle-même, avait repris le témoin des mains de Marie-Thérèse Aubrieux Gontero des carrières GONTERO. Si vous voulez rejoindre Marie-

Thérèse Aubrieux-Gontero, Maryvonne Balme, Karine Boisdon, Véronique Calabuig, Catherine Cherubini, Cathy Duputz, Aida Ecale, Bernadette Jauffret, Anne-Marie et Pascale Jouveaux, Viviane Leveque, Chantal Liotta, Florence Moisan, Colette Michallet, Joëlle Natalizio, Éléonore Numez, Béatrice Predo, Dominique Quenel, Mireille Risoul, Rose-Marie Rolando et Marie-José Zorpi.. vous êtes les bienvenues. Un simple coup de fil à la Fédération du BTP13 pour connaître leur calendrier, proposer vos sujets de travail ou intégrer ce groupe. ■

Contact *Julie Verriere* au 04 91 23 26 14 ou sur verrierej@d13.ffbatiment.fr



“Unissons nos efforts, synchronisons nos énergies”

C'est le message transmis par Daniel Dugourd, Délégué Territorial FBTP 13 du **pays salonnais** à l'occasion de la présentation des vœux des acteurs du monde de l'économie organisée le 21 janvier dernier sur la Base aérienne 701 de Salon de Provence. Un rapprochement avec un important maître d'ouvrage pour un maximum d'échanges et l'établissement d'axes de travail communs, notamment dans le domaine du recrutement de collaborateurs au travers d'AIR MOBILITE. ■

“De l'action... au plus près de l'entreprise”

De nombreuses entreprises de **Martigues-Marignane & du Golfe de Fos** ont répondu à l'invitation de Marie-Thérèse Aubrieux-Gontero, représentante de la FBTP 13 sur le secteur. Trois objectifs mais une même ambiance conviviale pour la présentation des vœux de la profession, le bilan des actions entreprises en 2008 mais aussi, le choix des orientations et actions à mener. Une forte dynamique syndicale en perspective, et une volonté de proximité pour répondre au mieux aux besoins de nos adhérents. ■

“Esprit d'équipe et esprit d'entreprise !”

Un rendez-vous pris à Tarascon pour une cérémonie de vœux originale rassemblant les acteurs économiques du **Pays d'Arles**. Des messages positifs et constructifs ont été délivrés à l'orée d'une année 2009 plutôt redoutée. En 1^{ère} mi-temps, Fabien Alexandre délégué territorial de la FBTP 13 du pays d'Arles a souligné la nécessité de resserrer les liens entre les acteurs économiques mais aussi institutionnels, collectivités locales, associations. En 2^{ème} mi-temps, Franck Sauzée, Champion d'Europe en 1993 avec l'OM, a vanté les vertus du mental pour affronter les situations les moins évidentes, insuffler une fierté d'appartenance et obtenir le meilleur d'une combinaison d'individualités. Au coup de sifflet final, les 150 personnes présentes étaient prêtes à relever les défis 2009. ■



Quelles suites donner aux accords dérogatoires dans l'attente de la validation par décret ?

Deux accords dérogatoires interprofessionnels sur les délais de paiement ont été signés dans le secteur du BTP.

Le premier concerne la filière des produits, matériaux et services pour la construction et la décoration, le second les secteurs du sanitaire-chauffage et matériel électrique.

Loi "LME" Délais de paiement

Ils ont été signés à ce jour par les représentants d'entreprises de BTP, les fournisseurs de matériaux de construction et les négociants. Leur validation est subordonnée à la publication d'un décret ministériel. En attendant... quelle attitude adopter ?

L'Administration a indiqué que les accords conclus avant le 1^{er} janvier 2009 ne donneront pas lieu à contrôle avant la décision d'homologuer ou pas. Il est donc possible de les appliquer par anticipation.

Le décret devrait prévoir une extension à l'ensemble des fournisseurs, adhérents ou pas à une



organisation professionnelle signataire (vérification de cette position à confirmer par le décret). ATTENTION : seules les activités représentées par les signataires des accords entrent dans le champ d'application de ceux-ci. Le décret ne pourra pas étendre un accord dérogatoire à des activités non couvertes par celui-ci. Dans le secteur des métaux, force est de constater qu'il existe une position défavorable à tout accord dérogatoire. Il est à craindre que nos interlocuteurs repoussent à nouveau notre proposition... à suivre. **CD** ■

Circulaire Marchés 2008/30 & 32 et 2009/116 sur la loi "LME"

Intempéries les déclarer à tout prix

La définition des intempéries est donnée par le Code du Travail :

L. 5424-8 : *Sont considérées comme intempéries les conditions atmosphériques et les inondations lorsqu'elles rendent dangereux ou impossible l'accomplissement du travail eu égard soit à la santé ou à la sécurité des travailleurs, soit à la nature ou à la technique du travail à accomplir.*

L. 5424-9 : *L'arrêt du travail en cas d'intempéries est décidé par l'entrepreneur ou par son représentant sur le chantier après consultation des délégués du personnel. Lorsque les travaux sont exécutés pour le compte d'une administration, d'une collectivité publique, d'un service concédé ou subventionné, le représentant du maître d'œuvre sur le chantier peut s'opposer à l'arrêt de travail.*

Il n'existe ni seuil, ni critère préétabli pour le déclenchement de la mise en intempéries du chantier.

Cette décision, au cas par cas, **relève du seul chef d'entreprise**, considéré comme homme de l'art, apte à apprécier, en fonction des conditions climatiques et atmosphériques, si le chantier peut continuer ou doit être arrêté.

En tout état de cause, sauf si l'entreprise relève d'une des activités non concernées par le système des intempéries (électricité, chauffage, climatisation, isolation pour les principaux) il convient dans tous les cas de procéder à la déclaration à la Caisse des Congés payés, même si l'entreprise cotisante n'atteint pas le

minimum de masse salariale annuelle pour avoir droit au remboursement. Pourquoi ? Tout simplement parce que les salaires (75%) maintenus ne seront exonérés de charges (sauf CGS CRDS) tout autant que là déclaration préalable intempéries aura été faite. **PG** ■

Circulaire Marchés 2008/30 & 32 et 2009/116 sur la loi "LME"



A fond la Caisse !

Les entrepreneurs et artisans du bâtiment et des travaux publics ont mis en place, dès 1936 et sous la tutelle du ministère du travail, leur propre outil de gestion des Congés Payés puis, en 1947, d'indemnisation du chômage pour cause d'intempéries.

Ainsi, le réseau Congés Intempéries BTP répond quotidiennement aux exigences des entreprises et de leurs salariés. En veillant à la prise effective du congé, en garantissant son financement et son paiement, puis en organisant

le régime de chômage-intempéries, il joue un rôle social.

Au niveau national, les sommes collectées et mutualisées entre toutes les entreprises du secteur, servent à payer, à hauteur de 5,87 milliards d'euros, les congés payés des salariés dont les caisses garantissent les droits.

Par ailleurs, les caisses de congés payés assument d'autres missions au service du secteur parmi lesquelles la participation à la lutte contre le travail illégal en liaison

avec les différents organes de contrôle (délivrance de la CIPS) et le suivi des salariés étrangers en détachement en France sur des chantiers.

Un travail récompensé et une existence largement appréciée : près de 90 % des adhérents déclarent être satisfaits ou très satisfaits des prestations de leur caisse au cours des enquêtes qualité régulièrement menées auprès des entreprises de BTP. **■**

TVA à 5,5% ... On avance !

Au vu de l'impact positif de la TVA à taux réduit dans le secteur de l'amélioration-entretien du logement et compte tenu du contexte de crise, pour la première fois l'Allemagne fait preuve d'une ouverture en ne s'opposant pas à un accord sur une liste restreinte de secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Objectif : aboutir à un compromis en mars prochain. **■**

Vigilance !

Le nouveau régime de l'auto-entrepreneur prévu par la loi du 4 août 2008 est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009 avec la publication de décrets d'application importants au regard des enjeux et des risques portés par ce nouveau régime d'activité professionnelle. La vigilance s'impose quant aux modalités à respecter. **■**



Le travail c'est le travail, Les congés c'est les congés.

Un salarié qui aurait la (mauvaise) idée de travailler pendant sa période de Congés Payés (ça arrive) prive des demandeurs d'emploi d'un travail potentiel (effectivement) ; en conséquence il peut faire l'objet d'une action en justice en dommages et intérêts envers le régime d'Assurance Chômage. C'est l'art. D3141-2 du Code du Travail (nouvelle numérotation) qui le dit. Sans compter bien sûr le recours possible à la fois de son employeur et de la Caisse de Congés Payés... **■**



Apprentissage

Professionnels du BTP : Vous avez besoin des jeunes et les jeunes ont besoin de vous ! Pensez à verser votre Taxe d'apprentissage avant le 28 février 2009 à ACTA BTP PACA, organisme collecteur agréé. **■** Pour toute information n° vert 0 800 156 629 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou <http://www.actabtpaca.com>

Les mailles de l'apprentissage

Depuis la rentrée 2008, un nouvel outil est mis à la disposition de l'apprentissage arlésien. Inauguré le 12 février 2009, le CFA-BTP d'Arles a ouvert ses portes le 29 septembre 2008 après 18 mois de travaux et propose ses premières formations (maçon - carreleur mosaïste - menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement - installateur sanitaire - installateur thermique - monteur-dépanneur en froid et climatisation - préparateur et réalisateur d'ouvrages électriques - peintre applicateur de revêtements - plâtrier-plaquiste).

Une bonne nouvelle pour les entreprises du Bâtiment du Pays



d'Arles qui font face à une pénurie de personnel qualifié faute de formation locale. Une bonne nouvelle aussi pour les jeunes intéressés par nos métiers contraints jusqu'alors de s'expatrier à Aix, Avignon ou Montpellier ou de renoncer à devenir des bâtisseurs.

L'implantation du benjamin des CFA du département répond à une demande de la Fédération du BTP 13 formulée il y a 10 ans et permet un maillage géographique et une gestion stratégique de l'offre de formation en apprentissage pour le BTP, adaptée et com-

plémentaire aux autres CFA des Bouches-du-Rhône.

C'est donc une réponse attendue mais aussi une réponse d'avenir. En proposant progressivement d'autres sections en fonction de l'évolution des demandes de la profession, il devrait s'enrichir de formation continue pour adultes et s'ouvrir à la restauration du Patrimoine Historique et au développement des nouvelles technologies (Bâtiments HQE, énergies renouvelables, etc.). De quoi faire des jeunes du pays d'Arles les bâtisseurs de demain ! ■

Ne ratons pas le train !

Un train spécial sillonnera la France du 17 au 31 mars 2009. Un "train pour l'emploi et l'égalité des chances" qui fera escale à Marseille le 25 mars prochain. Cette opération originale, dont la FFB est partenaire, est une occasion supplémentaire de communiquer et de diversifier nos modes de recrutement. Une action qui doit promouvoir notre Profession et accompagner les entreprises dans leurs embauches.

La démarche consiste à présenter nos métiers, les besoins en renouvellement de personnel, à collecter des CV pour des emplois, des stages, des contrats pro et, in fine, à recruter des hommes et des femmes compétents, volontaires et motivés. Bien sur, la Fédération du BTP 13 s'associe à cette action et sera au rendez-vous marseillais avec un seul objectif : recruter les meilleurs ! 15 000 offres sont déjà proposées

par des entreprises de renom, vous pouvez déposer les vôtres sur le site dédié à cette opération : www.train-emploi.fr Les services emploi et insertion de la FBTP 13 restent à votre disposition pour plus de renseignements. ■ Contact : Ariane Dupuch 04 91 23 26 25 ou dupucha@d13.ffbatiment.fr ou Sophie Crémieux 04 91 23 26 28 ou cremieux@d13.ffbatiment.fr

Ce qu'il fallait VRAIMENT lire ...

Parmi les 29 circulaires que la FBTP 13 vous a adressées depuis décembre 2008 :

- Emploi 2009/03 sur le recrutement personnalisé
- Formation 2008/26 sur la collecte de la Taxe d'Apprentissage Campagne 2009
- Formation 2008/27 sur le Contrat d'Apprentissage - décret du 01/12/08
- Marchés 2009/17 sur l'augmentation de l'avance en 2009 pour les marchés publics de l'Etat
- Marchés 2009/18 sur les modifications du Code des Marchés Publics
- Marchés 2009/19 sur l'assurance décennale obligatoire
- Social 2009/06 sur les salaires et indemnités de petits déplacements ouvriers et ETAM Travaux Publics
- Social 2009/08 sur les appointements minimaux des Cadres Travaux Publics
- Social 2009/20 sur les appointements des Cadres du Bâtiment
- Social 2009/22 sur les frais professionnels avantages en nature
- Social 2009/23 sur l'aide au transport Domicile/Travail au 01/01/09

Et dans les 4 derniers numéros de Bâtiment Actualité alors ?

- BA n° 22 du 23/12/08 – Défendez vos prix avec méthode
- BA n° 1 du 6 janvier 2009 – Maîtriser sa trésorerie pour la survie de l'entreprise
- BA n° 2 du 20 janvier 2009 – Comptabilité : les indicateurs à surveiller
- BA n° 3 du 3 février 2009 – Loi de Finance



Retrouvez ces circulaires sur www.btp13.com

Espace adhérents rubrique Circulaires



Détente

Le saviez-vous ?

Si on additionnait tous les ordinateurs de France qu'on laisse en veille, cela représenterait la consommation électrique annuelle d'une ville de 1 200 000 habitants ! Chaque ordinateur en veille consomme de 84 à 840 kW par an
Source : cabinet Sidler

Sudoku

niveau FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4 | 2 | 3 | | | | |
| | 1 | | | 5 | 8 | | | |
| 9 | | 3 | | | 4 | | | |
| 1 | | | | | | | | 4 |
| 8 | 5 | | | | | 9 | | |
| | 4 | 6 | | | | 7 | 1 | |
| | | | | 2 | 9 | 1 | 6 | |
| | | | | | 6 | 4 | 3 | 7 |
| | | | 1 | | | | | 5 |

niveau MOYEN

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | | | | | | | 3 | 2 |
| | | | 8 | 6 | 1 | | | | |
| | 7 | | | 9 | | | | 1 | |
| | | | 7 | 3 | 6 | | | | |
| | | 4 | | | | | 3 | | |
| 9 | | | | | | | | | 6 |
| | | | | | | | | | |
| | | | 9 | 8 | 4 | | | | |
| 1 | 9 | | 3 | 2 | | 4 | 7 | | |

niveau DIFFICILE

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | | | | | | 9 |
| | | 5 | | | 1 | 7 | | | 8 |
| | 9 | | 5 | | | | | | 3 |
| | | 3 | | 6 | 2 | | | 5 | |
| | | | 7 | | | | | | |
| | 5 | | 8 | | 9 | | | | 2 |
| | 2 | | | | | 8 | 3 | 9 | |
| 7 | | | 2 | | | 5 | | | |
| | 4 | 9 | | | 3 | 2 | | | |

> Solutions à retrouver dans le numéro de novembre 2008.

Mot caché

Retrouvez à l'intérieur de ce numéro, le mot caché. Il s'agit du mot "sifflet".

Vous l'avez trouvé ?

Appelez la Fédération du BTP13 au 04 91 23 26 14.

Les 3 premiers lecteurs à donner la bonne réponse recevront un cadeau.



Les professionnels
du BTP s'engagent
dans la lutte contre le
travail illégal avec la
Carte d'Identification
Professionnelle
des salariés



Donnons de l'avenir aux métiers du BTP

Luttons contre le travail illégal

Sur les chantiers exigeons la carte !

Campagne réalisée en collaboration avec la DILTI (Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Travail Illégal), les organisations professionnelles du BTP et coordonnée par l'Union des Caisses de France du réseau Congés Intempéries BTP, 105 boulevard Perrière - 75017 PARIS

Résultats Sudoku
novembre / décembre

niveau **FACILE**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 1 | 3 | 4 | 7 | 9 | 5 | 8 |
| 7 | 8 | 3 | 9 | 5 | 6 | 1 | 4 | 2 |
| 4 | 9 | 5 | 2 | 8 | 1 | 6 | 7 | 3 |
| 8 | 3 | 6 | 4 | 1 | 2 | 5 | 9 | 7 |
| 5 | 7 | 4 | 6 | 9 | 3 | 2 | 8 | 1 |
| 9 | 1 | 2 | 5 | 7 | 8 | 3 | 6 | 4 |
| 3 | 2 | 8 | 7 | 6 | 9 | 4 | 1 | 5 |
| 1 | 4 | 9 | 8 | 3 | 5 | 7 | 2 | 6 |
| 6 | 5 | 7 | 1 | 2 | 4 | 8 | 3 | 9 |

niveau **MOYEN**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 5 | 6 | 4 | 7 | 1 | 2 | 3 |
| 3 | 7 | 2 | 1 | 8 | 5 | 6 | 4 | 9 |
| 4 | 1 | 6 | 9 | 3 | 2 | 8 | 7 | 5 |
| 2 | 4 | 3 | 8 | 6 | 9 | 5 | 1 | 7 |
| 9 | 8 | 7 | 4 | 5 | 1 | 2 | 3 | 6 |
| 5 | 6 | 1 | 2 | 7 | 3 | 9 | 8 | 4 |
| 7 | 2 | 9 | 3 | 1 | 6 | 4 | 5 | 8 |
| 1 | 5 | 4 | 7 | 9 | 8 | 3 | 6 | 2 |
| 6 | 3 | 8 | 5 | 2 | 4 | 7 | 9 | 1 |

niveau **DIFFICILE**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 1 | 5 | 6 | 8 | 7 | 4 | 2 |
| 7 | 8 | 5 | 1 | 4 | 2 | 9 | 6 | 3 |
| 4 | 6 | 2 | 7 | 3 | 9 | 8 | 1 | 5 |
| 2 | 4 | 3 | 9 | 1 | 5 | 6 | 8 | 7 |
| 1 | 5 | 7 | 2 | 8 | 6 | 3 | 9 | 4 |
| 8 | 9 | 6 | 3 | 7 | 4 | 5 | 2 | 1 |
| 3 | 1 | 4 | 6 | 9 | 7 | 2 | 5 | 8 |
| 5 | 7 | 9 | 8 | 2 | 1 | 4 | 3 | 6 |
| 6 | 2 | 8 | 4 | 5 | 3 | 1 | 7 | 9 |